**APPEL A PROJETS (AAP) SCIENTIFIQUES 2025-2026**

1. Présentation de la GS Life Sciences and Health

La ***Graduate School Life Sciences and Health*** (GS LSH) fédère et anime les mentions de Masters, les écoles doctorales et les équipes de recherche de l’Université Paris-Saclay dans les domaines de la Biologie, de la Bio-informatique et de la Médecine.

Son but est notamment de former les étudiants à des métiers (Bac+5, Bac+8) répondant aux enjeux scientifiques et sociétaux en Sciences de la Vie, Santé et Biotechnologies, et de permettre les synergies du triptyque Recherche-Formation-Innovation dans le domaine des Sciences de la Vie.

1. Objectif de cet AAP

La GS LSH lance un appel d’offre ouvert à l’ensemble des équipes de l’Université de Paris-Saclay dont le domaine d’activité relève des Sciences de la Vie et de la Santé. Cet AAP « blanc » a pour objectif de faire émerger des projets scientifiques collaboratifs impliquant au moins deux équipes de Paris-Saclay appartenant à deux Instituts/Structures différentes dont l’une au moins sera rattachée à la GS LSH. Dans le cadre de sa stratégie scientifique, la GS LSH financera maximum 12 projets de 25 k€. Les résultats obtenus après ce financement devront permettre aux équipes de postuler ensuite à des appels à projets de recherche nationaux ou internationaux.

1. Conditions d’eligibilité à cet AAP

Le projet devra impliquer au moins une équipe rattachée à la GS LSH. Dans le cas où une seule équipe serait rattachée à la GS LSH, celle-ci devra être coordinatrice. Les collaborations entre équipes GS LSH sont encouragées, de préférence entre des équipes de disciplines ou d'expertises différentes.

Seules les personnes titulaires, ayant un poste permanent, pourront être porteuses de projet.

Le projet doit être lié à une thématique faisant partie de la stratégie scientifique de la GS LSH.

Par ailleurs, le porteur du projet ne doit pas avoir été lauréat d’appels à projets financés ou co-financés par la GS LSH entre 2022 et 2025.

1. Engagements pris par tous les partenaires du projet si un financement est alloue

* Participer en tant que conférencier aux actions d’animation scientifique (Cafés GS LSH, journée scientifique, etc.) organisées par la GS LSH.
* Répondre à un petit questionnaire de feedback (envoyé ultérieurement)
* Remercier la GS LSH lors des communications et/ou publications scientifiques associées au projet financé utilisant une de ces phrases type : *Ce travail a bénéficié d'une aide de la GS LSH – Université Paris Saclay, au titre de France 2030 portant la référence "ANR-11-IDEX-003"* ou *This work has been supported by the GS LSH of University Paris-Saclay as part of France 2030 programme "ANR-11-IDEX-0003".*

1. Processus d’instruction des propositions à cet AAP

Les demandes seront analysées et priorisées par un jury scientifique constitué de membres de la GS LSH.

Nous vous invitons à compléter le formulaire ci-après pour nous faire part de vos **demandes de financement** par la GS LSH et ainsi engager les dépenses.

* Montant maximum de la demande par projet : **25 000 €**
* Date limite de soumission des dossiers **: 14 Novembre 12h**
* Date de retour : **10 Décembre**
* Lien de dépôt des dossiers : <https://admin-sphinx.universite-paris-saclay.fr/SurveyServer/s/GSLSH/GSLSH_AAPScientifique_2025-2026/questionnaire.htm>
* Contact : [alexandra.detrille@universite-paris-saclay.fr](mailto:alexandra.detrille@universite-paris-saclay.fr)

**Présentation du projet (rédigé en calibri 12)**

**Titre du projet :**

**Acronyme :**

**Résumé :** 8 lignes maximum

**5 mots-clefs :**

**Contexte scientifique :** 20 lignes max (plus une figure maximum si nécessaire)

**Objectif du projet :** 20 lignes max (plus une figure maximum si nécessaire)

**Approches expérimentales :** 30 lignes max (plus une figure maximum si nécessaire)

**Compétences et contributions des équipes impliquées :** 5 lignes maximum par équipe

**Insertion du projet dans l’environnement de Paris-Saclay et dans la stratégie scientifique de la GS :** 10 lignes maximum

**Justification de l’utilisation prévue pour les 25 k€ :** (dépenses éligibles : consommable, petit équipement et gratifications de stages, 10 lignes maximum)

**5 Publications/Brevets/Invitation à des Congrès/faits marquants depuis 2020 (inclus)** du PI du projet dans chacune des équipes participantes.